



CLUB DE NATATION ROUGE ET OR

OFFRE D'EMPLOI

1. IDENTIFICATION

- ❑ **Poste** : *Entraîneur(e)-chef*
- ❑ **Supérieurs immédiats** : *Présidence du Conseil d'administration du Club de natation Rouge et Or et Directeur-adjoint des activités d'excellence*
- ❑ **Statut du poste** : *Contractuel à horaire variable*

2. SOMMAIRE DU POSTE

L'entraîneur(e) - chef est responsable de la coordination des activités de son sport, avec le soutien de la coordination des activités d'excellence de l'Université Laval et en harmonie avec :

- ❑ *La mission de l'Université,*
- ❑ *La mission du Service des activités sportives (S.A.S.),*
- ❑ *La mission et la vision des clubs d'excellence « Rouge et Or »,*
- ❑ *Les objectifs transmis par le C.A. du club, par son représentant désigné.*

3. DESCRIPTION DE FONCTIONS

3.1 FONCTION « ENTRAÎNEMENT »

- 3.1.1 *Participer au recrutement des étudiant(e)s-athlètes, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université, afin d'assurer une relève de qualité répondant aux attentes du C.A., du « Rouge et Or » et du S.A.S. Prendre une part active dans le développement de la structure verticale propre à la natation. Cette activité se traduit par des visites dans les écoles, dans les camps sportifs et dans les clubs de niveaux inférieurs, ainsi que par des rencontres avec les entraîneurs de ces clubs et toute autre activité susceptible de faciliter le recrutement;*
- 3.1.2 *Sélectionner les étudiant(e)s-athlètes qui seront appelé(e)s à faire partie de l'équipe, en utilisant un processus de sélection juste et transparent, le tout en collaboration avec son équipe d'entraîneur(e)s-adjoints. Être préparé(e) à soutenir ses choix face au C.A. et au S.A.S.;*
- 3.1.3 *Superviser l'entraînement des étudiant(e)s-athlètes de l'équipe, en utilisant toutes ses compétences, sa disponibilité et son professionnalisme, et cela afin de favoriser l'atteinte des objectifs d'excellence et de performance propres au « Rouge et Or »;*
- 3.1.4 *Accompagner, guider et conseiller les étudiant(e)s-athlètes, afin de favoriser leur développement personnel et ainsi, permettre l'atteinte de leurs objectifs de réussite scolaire et de leurs objectifs sportifs;*
- 3.1.5 *Accompagner les étudiant(e)s-athlètes lors des rencontres sportives sur et hors campus, en veillant à leur sécurité et en s'assurant du respect du code d'éthique du « Rouge et Or »;*
- 3.1.6 *Concevoir les plans, contenus et méthodes d'entraînement en collaboration avec ses adjoints et en fonction des besoins et exigences des étudiant(e)s-athlètes. Pour y arriver, faire preuve de créativité et être à l'affût des techniques utilisées par les meilleures références nationales et internationales. Être en mesure de faire rapport à ce sujet au collaborateur du S.A.S. et au C.A.;*
- 3.1.7 *Participer au processus d'embauche, superviser et évaluer le travail des entraîneur(e)s-adjoints afin d'assurer la cohérence et la qualité des services offerts aux étudiant(e)s-athlètes;*
- 3.1.8 *Assurer le suivi médical des étudiant(e)s-athlètes en collaboration avec l'équipe de physiothérapie du « Rouge et Or »;*
- 3.1.9 *Participer, en collaboration avec le S.A.S. et le C.A., à la préparation du calendrier des activités d'entraînement, des rencontres sportives et de toute autre activité connexe essentielle. Dans le cas des rencontres sportives, assurer un suivi adéquat avec les organismes de gestion de la natation (SIC, Natation Canada et la Fédération de natation du Québec) ;*

3.2 FONCTION « GESTION »

- 3.2.1 *Participer aux réunions du C.A. Voir à l'application des décisions qui relèvent de son champ de compétences et en faire le suivi;*
- 3.2.2 *Participer activement aux activités de financement organisées par le S.A.S. ou par le Club et au besoin, impliquer les étudiant(e)s-athlètes. Informer le C.A. de toute offre de commandite et participer au suivi des relations avec les partenaires;*
- 3.2.3 *Participer aux activités destinées aux entraîneurs telles que : réunions, formations, rencontres individuelles avec le S.A.S. et autres activités connexes et essentielles;*
- 3.2.4 *Assurer une communication constante avec le collaborateur du S.A.S. et également avec la présidence du C.A. La fréquence et la forme de communication devront être mises en place en début de saison de chaque année;*
- 3.2.5 *Entretenir des relations permanentes et professionnelles avec les membres de la presse locale. Les déclarations et informations transmises devront être justes, positives et pertinentes;*
- 3.2.6 *Produire dans les délais spécifiés les rapports requis par le S.A.S. ou le Club.*

3.3 FONCTION « CONTRIBUTION PROFESSIONNELLE »

- 3.3.1 *Agir à titre de personne-ressource et de référence, que ce soit au niveau local, national ou international, en participant à des activités variées telles que :*
 - ❑ *Implications dans Usports, Natation Canada et la Fédération de natation du Québec,*
 - ❑ *Implications dans le PNCE,*
 - ❑ *Présentations ou conférences aux pairs de tous niveaux,*
 - ❑ *Publications d'articles, rapports, livres et autres,*
 - ❑ *Présences à titre d'entraîneur(e) invité(e).*

3.4 FONCTION « DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL »

- 3.4.1 *Collaborer et/ou participer activement au développement vertical du réseau de développement régional;*
- 3.4.2 *Représenter le Club de natation « Rouge et Or » lors d'activités sportives telles que : camps sportifs, cliniques et ateliers de perfectionnement, lorsque l'occasion s'y prête;*
- 3.4.3 *Assurer une communication constante avec les médias régionaux afin de soutenir le développement de la natation;*

3.5 FONCTION « TÂCHES CONNEXES »

3.6.1 Exécuter toute tâche connexe correspondant à ses compétences, lorsque requis.

4. EXIGENCES MINIMALES

- ❑ *Formation académique : Baccalauréat en intervention sportive, éducation physique ou kinésiologie. Cette formation peut être compensée par une expérience pertinente de cinq ans;*
- ❑ *Programme PNCE : Détient minimalement un niveau 3. Cette qualification peut être compensée par une reconnaissance de la Fédération de natation du Québec;*
- ❑ *Expérience : deux années d'expérience pertinente au niveau collégial, civil ou l'équivalent ou assistant(e)- entraîneur(e) au niveau universitaire depuis trois ans;*
- ❑ *Avoir réalisé des performances notables en compétition de niveau provincial;*
- ❑ *Autres : Expérience et implication à titre de personne-ressource dans le cadre de cliniques, camps sportifs, etc.;*
- ❑ *Excellente maîtrise du français parlé et écrit. Une très bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit est un atout.*

5. CANDIDATURES

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature, par écrit ou par courriel, accompagné d'un curriculum vitae, à Jean-Noël Corriveau, Directeur-adjoint du service des activités sportives et responsable du programme d'excellence, Service des activités sportives, 2300 de la Terrasse – BUREAU 2254 – PEPS, Québec QC G1V 0A6. jean-noel.corriveau@sas.ulaval.ca

Durée de l'affichage: 29 août au 8 septembre 2019, 20h.

Entrée en fonction : dès que possible

POUR INFORMATION: Jean-Noël Corriveau – (418) 656-2456.

6. CLASSIFICATION ET RÉMUNÉRATION

La classification et la rémunération de l'entraîneur(e) seront déterminées en fonction des critères liés à sa formation académique, à son expérience professionnelle ainsi qu'au niveau de performance atteint au cours de sa carrière à titre d'entraîneur(e) sportif. La classification déterminera la rémunération.